



Brèves du Conseil : décembre 2007

Parcage à Chermignon-d'en-haut

Lors des ensevelissements, voire lors d'autres manifestations d'importance, Chermignon-d'en-haut est confronté à l'épineux problème du parcage des véhicules. Un essai a été tenté lors du concert de Noël de l'Ancienne Cécilia, le 22 décembre dernier, en interdisant le stationnement sur les trottoirs, le long de la route cantonale. Ajoutée à la présence d'agents, cette mesure s'est avérée concluante.

En 2008, le Conseil va étudier une solution pour désengorger le village lors des manifestations. En attendant, il y a toujours des places en suffisance aux Fougirs, à 7' à pied de l'église paroissiale.

Droit de cité

Dès le 1.1.2008, il sera délivré non plus par la bourgeoisie, mais par la municipalité. A cet effet, le conseil a mis sur pied une commission « droit de cité » qui aura pour tâche de juger de l'intégration des candidats à la naturalisation. Cette commission est présidée par Jean-Claude Savoy, conseiller.

Mérites sportifs et culturels

Comme aucune proposition n'est parvenue dans les délais (30 octobre), le Conseil a décidé d'attribuer deux prix spéciaux. Le premier lauréat en a été Gabriel Duc, vigneron-encaveur, pour son premier prix lors du Concours suisse du vin, prix obtenu grâce à un Gamay. Un prix spécial a été attribué à INSIEME Valais, association que préside Nathalie Rey.

Cette organisation défend les intérêts des enfants handicapés et organise à leur égard divers camps de vacances.

Passage sous-voie à Martelles (Chermignon-d'en-bas)

Ce passage sous-voie, qui permettra de rejoindre le côté amont de la route depuis le terrain de football sera entrepris au début du mois de juin 2008. En plus de sécuriser le passage des piétons vers l'école de Martelles et la crèche-garderie, il permettra le parcage des voitures sur le côté amont de la route cantonale. Dernier avantage de cet important chantier : l'accès à la route de Pirredrittes sera valorisé et sécurisé, soit en montant, soit en descendant.

Centre de Crans : Places du Prado et du Scandia

La commune de Lens souhaite améliorer l'actuelle place du Prado. Les voitures n'auraient plus de places en surface. La place deviendrait donc un nouvel espace de rencontre au centre de la station. La commune de Chermignon est associée à ce projet, car la place du Scandia mérite elle aussi une cure de jouvence. Le but est de favoriser la circulation des piétons entre la rue du Prado et la route touristique qui rejoint le centre de Crans. Pour le bien des piétons bien sûr, mais aussi pour le bien des activités commerciales.

Commission de réhabilitation du centre du village

Cette commission, présidée par Paul-Alfred Mudry, poursuit ses travaux en vue de réaménager le centre du village. Le secteur de Charamolâ est très complexe, car, si l'on veut y installer des surfaces habitables en tenant compte de la réglementation actuelle, les places de parc risquent d'atteindre un coût prohibitif. Le but du processus est bien de permettre à des autochtones de rester, voire de revenir s'installer dans le village. Les membres de la commission se demandent donc si le règlement des constructions ne devrait pas être revu pour la partie la plus ancienne du village. En l'état, les rénovations sont très difficiles.

Affectation des bâtiments scolaires

Dès l'ouverture des bâtiments scolaires de Martelles (2009 ou 2010), les écoles des villages seront définitivement fermées. A Chermignon-d'en-haut, le bâtiment actuel serait destiné à l'extension des bureaux communaux. Les salles en attique et au sous-sol demeuraient à disposition du public. Pour Chermignon-d'en-bas et Ollon, il demeurerait une partie publique, le reste étant dévolu à l'habitation. A ce stade de la réflexion, le conseil demeure ouvert à d'autres idées.

Site internet de la commune (www.chermignon.ch)

Le site est complet et attractif. Seules les deux rubriques interactives (petites annonces et forum) demeurent sous-exploitées. Les sociétés locales et les entreprises sises sur la commune peuvent solliciter que des liens soient établis. S'adresser à l'adresse ci-après : carmen.barras@cransmontana.ch

Bullage au Lac du Chermignon

Une station de pompage destinée à l'enneigement mécanique a été construite au fond de la digue du lac de Chermignon. En plus, une installation du bullage destinée à refroidir l'eau a été posée sur le fond du lac. C'est la raison pour laquelle la glace n'a pas une texture homogène. Par contre, la qualité de l'eau n'est pas affectée par cette installation.

Antenne de téléphonie mobile à l'église de Chermignon

Le réseau de téléphonie mobile nécessite des antennes sur des points dominants. A ce titre, les clochers sont souvent utilisés, car on peut y « cacher » sans dommage visuel des installations de plus en plus indispensables. Le Conseil aurait pu peut-être s'opposer à la pose d'antennes dans le clocher de Chermignon. Pour avoir des liaisons correctes, il aurait fallu alors installer des antennes ailleurs, sur d'autres communes, à Vercorin par exemple. Le Conseil de Chalais accepterait-il cela de bon cœur ? Ce qui est important pour l'instant, c'est qu'à la distance où se trouvent les premières habitations, aucune étude ne démontre actuellement un risque pour la santé des habitants. Et on connaît les normes suisses en la matière !

Projet du Grand-Garage

Le Conseil a donné son accord en vue de réaliser, dans le secteur du Grand-Garage, en zone contiguë, un immeuble comportant des appartements et un espace dévolu à l'hôtellerie. Les places de parc actuelles seraient rétablies en surface. Rappelons que le secteur de l'Ehanoun est régi par un plan de quartier. Le projet présenté n'en fait pas directement partie. Par contre, il peut permettre de lancer la réflexion à propos dudit PQ.

Collecte des ordures ménagères

A Crans, la commune a installé 13 postes de collecte des ordures ménagères, soit par des containers en cabanes, soit par des silos enterrés. **A partir de là, il n'est plus acceptable que des sacs soient simplement déposés au bord de la chaussée, d'autant plus dans la rue centrale.** Des sacs poubelles entassés au bord de la route, parfois éventrés, ne correspondent pas au standing de notre station.

Par ailleurs, la déchetterie de Chanlevon, sur la route de Lens, accepte presque tous les types de déchets spéciaux. Les services de la commune en trouvent encore trop souvent auprès des postes de collecte des ordures ménagères. L'exemple le plus frappant est celui qui se trouve à la route de Crèhavouetta. Une mini-déchetterie sauvage du plus mauvais effet à l'entrée de Crans !

Population résidente sur la commune de Chermignon

Au 31.12.2007, elle s'établissait à 2786 habitants, dont 1158 à Crans, 628 à Chermignon d'en Haut, 636 à Chermignon d'en Bas et 364 à Ollon et Chamzabé. A noter que dans les 15 dernières années la population n'a augmenté que de 1,4%.

Jean-Claude Savoy
Conseiller